

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

Rassemblées par Y.F.I

Ali Bongo Ondimba, président de la République :

"N'oubliez pas : le virus de la Covid-19 est toujours là. C'est pourquoi il est important pour vous et pour vos proches, en toutes circonstances, de respecter les gestes barrières et de vous faire vacciner".

Brice Constant Paillat, ministre des Transports :

"Nous savons tous combien est dynamique l'activité commerciale maritime et il est bien que le principal instrument (Ndlr : Code de la marine marchande) qui lui sert de fondement, soit vraiment arrimé aux besoins actuels de notre économie".

Aude Lætitia Mappenda, rapporteur des signataires de la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga) :

"(...) Les travailleurs ne céderont pas. Nous mènerons toutes les actions légales nécessaires, y compris la grève générale, pour la préservation de nos droits inaliénables garantis par la Constitution de la République gabonaise".

Yezdad, styliste-modéliste :

"La vente des masques a marché juste les trois premiers mois du début du confinement. Après, avec la réouverture des frontières, tout le monde allait se les procurer vers d'autres destinations".

Melchy Obiang, réalisateur :

"(...) L'inactivité du secteur culturel en général et cinématographique en particulier nous appauvrit et dégrade considérablement nos vies".

Créol, artiste :

"Le ministère de la Culture ne joue pas son rôle dans la promotion des artistes".

Mathieu Mboumba Nziengui, président de l'Union du peuple gabonais (UPG) :

"L'échec n'est pas une fatalité. Nous devons continuer la marche vers la victoire aux prochaines échéances électorales".

Rémi Osselé Ndong, sénateur du Como-Kango et membre du bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG) :

"La sympathie pour le parti passe, non seulement par l'ampleur de ses actions sur le terrain, mais également par une attitude positive et responsable de ses animateurs locaux à l'égard d'autres militants et de la population".

Ancien ministre de l'Agriculteur, Fabien Owono Essono s'en est allé

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

Le monde politique est à nouveau en deuil. A peine cinq jours après le décès de l'ancien vice-Premier ministre, Émile Kassa Mapsi, dans un hôpital parisien, l'ancien ministre de l'Agriculture chargé du Développement dans le gouvernement "Ntoutoume Émane II", Fabien Owono Essono, s'en est allé le 23 juillet dernier, à son domicile d'Angondjé, dans la banlieue nord de Libreville. Il avait 75 ans. Les réactions n'ont pas tardé, sitôt l'annonce de sa disparition rendue publique. Le président de la Commission économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), le Pr Daniel Ona Ondo, a rendu "hommage à un grand commis de l'État et digne fils du Woleu-Ntem, notamment de la ville d'Oyem dont il avait été le représentant à l'Assemblée nationale".

Du côté de la Coalition pour la nouvelle République (CNR),



L'ancien ministre de l'Agriculture, Fabien Owono Essono, vient de tirer sa révérence.

dont le disparu était membre après avoir rallié les rangs de l'opposition en mai 2016, l'on a salué "la mémoire inoubliable d'un compagnon de lutte".

Né le 25 décembre 1945 à Oyem, ancien membre du Bureau po-

litique du Parti démocratique gabonais (PDG), Fabien Owono Essono était un homme humble, discret et un travailleur acharné. C'est en 1997 qu'il se voit propulsé sur le devant de la scène, dans le gouvernement du Dr

Paulin Obame Nguema, comme ministre délégué en charge des Petites et moyennes entreprises (PME). Avant d'être nommé, un an plus tard, ministre délégué aux Finances chargé de la Privatisation.

Auparavant, ce docteur en économie, diplômé de l'université de Montpellier (France), avait exercé les fonctions de conseiller du président de la République, directeur adjoint du cabinet civil du chef de l'État, directeur général d'Air Gabon; secrétaire général du gouvernement. Puis, secrétaire général du ministère des Mines et des Hydrocarbures, directeur de cabinet du Premier ministre, Dr Paulin Obame Nguema.

À sa sortie du gouvernement, après avoir été promu à certaines fonctions, il s'était quelque peu retiré de la vie publique. Avant d'y revenir en claquant la porte du PDG en 2016, quelques mois seulement avant la présidentielle d'août de la même année.

La Semaine Entre entêtement et détermination

TOUT porte à croire que le débat autour du Code du travail dernièrement adopté par le Parlement, en dépit de la contestation de plusieurs organisations syndicales, est loin d'être clos. Et pour cause, la dernière saisine de la Cour constitutionnelle par ces dernières, demandant l'annulation dudit texte. C'est entre autres, ce qui est sorti du point-presse organisé, mardi dernier, par les membres de la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga). Revenons maintenant au Code du travail et ses contestataires.

On se souvient du bruit fait par les syndicats, accusant l'Exécutif de vouloir tenter un passage en force au niveau de l'Assemblée nationale et du Sénat. Selon eux, le texte envoyé au Parlement (et finalement adopté par les deux Chambres) était différent de celui élaboré consensuellement par les syndicats, le patronat et le gouvernement lors des négociations de ce nouveau Code du travail. Pour tenter de

faire barrage à l'adoption du texte soumis à l'examen du Parlement, les syndicats avaient même envoyé un mémorandum aux députés dénonçant certaines dispositions du texte. Des dispositions qui, selon elles, "mettent en péril les droits naturels et imprescriptibles de l'Homme au travail"; notamment "la liberté, la sûreté et la résistance à l'oppression"... Malgré tout, l'Assemblée nationale et le Sénat ont voté le nouveau Code du travail.

Pour certains, la saisine de la Cour constitutionnelle dénote un entêtement de la part des syndicats. Mais pour d'autres, c'est la preuve d'une détermination. Surtout que la Cosyga et les siens envisagent d'utiliser tous les moyens, y compris la grève générale, pour se faire entendre... Désormais donc, tous les regards sont rivés vers les juges constitutionnels qui disposent d'un mois pour trancher. Sur un tout autre plan, soulignons que parmi les autres événements ayant marqué la se-

maine écoulée, il y a le début des épreuves du 1er tour du Bac et la proclamation des résultats du BEPC. De tous ces deux événements, on retiendra que c'est le second qui a davantage mis le ministère de l'Éducation nationale sous les feux des projecteurs. Plutôt négativement, avouons-le! À preuve, le retard, jusque-là injustifié, accusé par la publication desdits résultats. Le ministère a d'abord avancé la date du 21 juillet; puis, celle du 22 juillet. Mais, c'est finalement le lendemain que ces résultats sont tombés. Et pourtant, dit-on, ceux-ci étaient prêts depuis plusieurs jours. Jamais, dans notre pays, des candidats au BEPC n'avaient été soumis à un tel stress dont, affirment certains à juste titre, le ministre de l'Éducation nationale pouvait les épargner. Ce qui est loin d'être un éloge.

ONDOUBA'NTSIBAH